



Ressources Cerro de Pasco obtient l'approbation conditionnelle pour son inscription à la Bourse de croissance TSX

MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA — (4 mars 2025) Ressources Cerro de Pasco inc. (CSE : CDPR) (OTCQB : GPPRF) (FRA : N8HP) (« CDPR » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu l'approbation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») pour l'inscription de ses actions ordinaires (les « Actions ») à la cote de la TSXV, sous réserve des exigences de la TSXV, y compris la réception de toute la documentation requise. Une fois l'approbation finale reçue, les Actions commenceront à être transigées à la TSXV et seront radiées de la cote de la Bourse des valeurs canadiennes (la « CSE »). Une fois inscrites à la cote de la TSXV, il est prévu que les Actions continueront d'être négociées sous le symbole boursier « CDPR »

Guy Goulet, PDG de la Société, a commenté : « Nous sommes très heureux d'atteindre cette étape importante en inscrivant nos actions à la Bourse de croissance TSX. Cette réalisation reflète notre engagement à créer une valeur à long terme pour nos actionnaires et à concrétiser notre vision de croissance exponentielle. Nous anticipons que l'inscription contribuera de façon positive à la transparence et à l'accessibilité de la Société sur les marchés mondiaux. »

Les actions ordinaires de la Société continueront d'être négociées sur l'OTCQB aux États-Unis sous le symbole « GPPRF » et sur la Bourse de Francfort sous le symbole « N8HP ».

Changements au sein du conseil d'administration

La Société est heureuse d'annoncer la nomination de Pyers Griffith à titre d'administrateur.

M. Griffith est un professionnel chevronné des marchés en équité et du conseil en matière de financement d'entreprise avec une vaste expérience en investissement bancaire, en capital de risque et en investissement direct. Depuis 2021, il occupe le poste de directeur général stratégie de la Société.

Dans les années 1990, il a joué un rôle clé en étant l'un des pionniers de l'analyse financière à la Bourse latino-américaine bolsa, contribuant à stimuler un nouvel investissement dans la région. Il a été impliqué à titre de conseiller dans plusieurs projets majeurs de privatisation et de concession au Pérou et a dirigé des initiatives d'investissement en capital de risque et en investissement direct avec un fort accent sur les ressources, l'énergie et l'agriculture.

À titre de directeur général du Fonds de privatisation du Pérou, il a siégé au sein du conseil d'administration de plusieurs entreprises péruviennes. Sa carrière inclut des postes de direction chez James Capel, Morgan Grenfell, Deutsche Bank et HSBC, après avoir complété sa formation initiale à Londres chez Kokusai Securities, Citicorp Scrimgeour Vickers et Merrill Lynch.

Cette nomination fait suite au récent départ à la retraite d'Eduardo Loret de Mola de Lavalle du conseil d'administration. Steven Zadka, président exécutif et administrateur, a commenté : « Au nom du conseil, je tiens à remercier M. Loret de Mola de Lavalle pour sa contribution et les perspectives qu'il a fournies. »

Concession El Metalurgista & Réconciliation technique ⁽¹⁾

La concession El Metalurgista couvre une superficie de 95,74 hectares (ha), dont 57 ha couvrent une partie de l'installation de stockage des stériles de Quiulacocha (TSF), qui contient les stériles du traitement des minerais de l'historique mine de Cerro de Pasco opérée au cours du vingtième siècle. Le TSF de Quiulacocha occupe une superficie totale de 114 ha et contient environ 75 millions de tonnes (Mt) de stériles, répartis en deux domaines, l'un de cuivre-argent (Cu-Ag) et l'autre de zinc-plomb-argent (Zn-Pb-Ag).

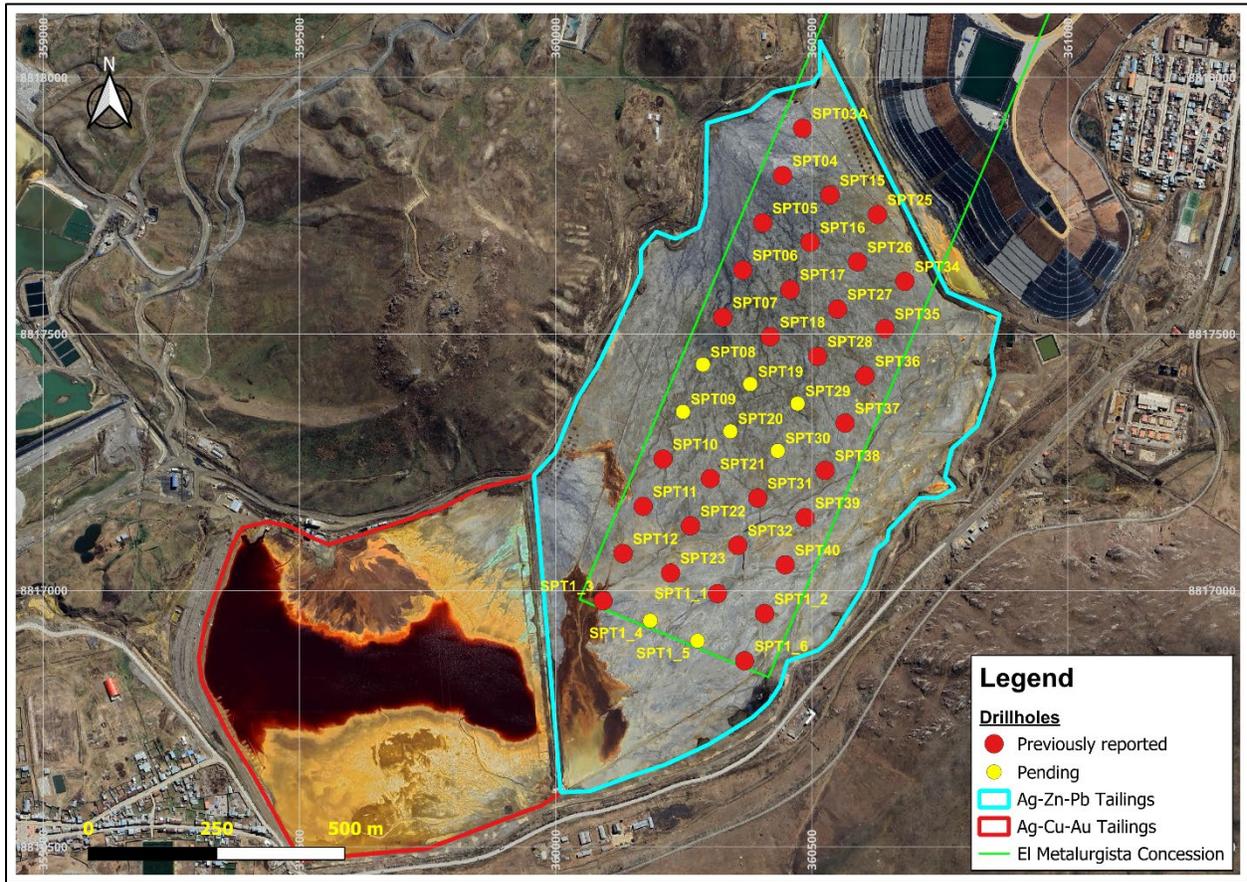
Le rapport technique de 2021⁽²⁾ recommandait à CDPR d'entreprendre un programme en deux phases conçu pour mieux comprendre le potentiel du projet El Metalurgista, augmenter la base des ressources minérales et améliorer sa classification, développer un modèle géométallurgique et entreprendre des tests supplémentaires pour améliorer les récupérations métallurgiques.

En août 2024, CDPR a été autorisé à commencer le programme de forage de la Phase 1 au TSF de Quiulacocha. Ce processus a été retardé de quelques années en raison d'un accord d'accès aux terres conclu en 2024 avec AMSAC, l'agence gouvernementale péruvienne chargée du TSF de Quiulacocha en tant qu'ancien passif environnemental minier. Le programme de forage a été autorisé par la DGM, une division péruvienne du Ministère des mines, par la Resolución Directoral N° 0459-2024-MINEM/DGM (DGM, 2024).

En septembre et octobre 2024, CDPR a complété le programme de 40 forages pour la Phase 1 au TSF de Quiulacocha. Ce programme comprenait des forages espacés de 100 m, atteignant des profondeurs de 14 m à 49 m, totalisant 990 mètres forés.

À la fin janvier 2025, CDPR a divulgué des rapports d'analyse de titrage pour 32 des 40 forages, avec d'autres analyses en attente (Schéma 1). On s'attend à ce que les analyses de titrage géochimique et de constitution minéralogiques soient finalisées au premier trimestre 2025, tandis que les tests métallurgiques devraient être terminés au deuxième trimestre 2025.

Schéma 1: Localisation des forages de la Phase 1 et statut des résultats des analyses de titrage



À ce jour, les statistiques de base des analyses de titrage indiquent des teneurs moyennes de 1,66 oz/t (51,7 ppm) d'argent, 1,46 % de zinc et 0,89 % de plomb. De plus, le cuivre, l'or, l'indium et le fer présentent des teneurs secondaires de 0,09 %, 0,073 ppm, 19,5 ppm et 28,13 %, respectivement (Tableau 1). Le gallium, un minerai important utilisé dans les microprocesseurs de haute performance et dans les technologies militaires avancées, est également présent avec une teneur moyenne de 55 g/t, atteignant un maximum de 263 g/t.

Tableau 1: Sommaire Statistique Analyses de titrage (mis à jour 31 janvier 2025)

	Ag oz/t	Ag ppm	Zn%	Pb%	Cu%	Au ppm	Ga ppm	In ppm	Fe %
Moyenne	1.66	51.7	1.46	0.89	0.09	0.073	55.0	19.5	28.13
Min	0.71	22.2	0.22	0.36	0.01	0.006	5.0	2.3	13.78
Max	4.72	146.7	4.81	3.41	0.53	0.567	263.0	55.5	39.29

Compte tenu des résultats positifs du forage de la Phase 1, C DPR a soumis une demande pour entreprendre un programme de forage de la Phase 2 pour la zone située en dehors de la concession El Metalurgista, qui est une propriété de l'État, qui consisterait en ce qui suit :

- Élaborer un permis de forage pour la zone située en dehors de la concession El Metalurgista. Le temps requis pour l'élaboration, l'examen et l'approbation de ce permis de forage est estimé à environ six mois.
- C DPR s'attend à ce que le programme de forage de la Phase 2 ne s'écarte pas de manière significative des exigences techniques de la Phase 1 et l'a budgétisé en conséquence.
- L'interprétation géologique et une estimation des ressources minérales (MRE) seront réalisées à l'interne sous la supervision d'une personne qualifiée indépendante.

Les tests métallurgiques de la Phase 2 dépendront des résultats des travaux réalisés lors de la Phase 1, en particulier de l'étude géométrallurgique et des tests métallurgiques. À ce stade, un programme de travail a seulement été planifié pour soutenir l'évaluation du potentiel de retraitement des stériles historiques de Quiulacocha. Les tests se concentreront sur la reproduction des résultats de la Phase 1 avec des échantillons de forage de la Phase 2 et sur la confirmation de la conception du processus.

(1) *Kirkham Geosystems (2025). Reconciliation Report: El Metalurgista Project* daté du 19 février 2025 avec une date effective du 31 décembre 2024.

(2) Le rapport technique daté du 15 mars 2021, avec une date d'effet au 31 août 2020, est intitulé " *National Instrument 43-101 El Metalurgista Concession- Pasco, Peru.*" Le rapport technique a été préparé pour la Société et peut être consulté sous le profil de l'émetteur de la Société sur www.sedarplus.ca.

Information Technique

M. Alfonso Palacio Castilla, MIMMM/ingénieur agréé (CEng) et surintendant de projet pour C DPR, a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans ce communiqué de presse. M. Palacio est une « personne qualifiée » aux fins du Règlement 43-101-Information concernant les projets miniers.

À propos de Ressources Cerro de Pasco Inc.

Ressources Cerro de Pasco se concentre sur le développement de son principal actif détenu à 100 %, la concession minière El Metalurgista, qui comprend des résidus minéraux riches en argent et des stocks extraits de plus d'un siècle d'activité de la mine à ciel ouvert de Ressources Cerro de Pasco, dans le centre du Pérou. L'approche de la Société à El Metalurgista implique le retraitement et l'assainissement environnemental des déchets miniers et la création de nombreuses opportunités dans le cadre d'une économie circulaire. Il s'agit de l'une des plus importantes ressources en surface au monde.

Pour plus d'informations

Ressources Cerro de Pasco inc.
Guy Goulet, Chef de la direction

Tel.: 579 476-7000

Courriel: ggoulet@pascoresources.com

Énoncés prospectifs et exclusion de responsabilité

Certaines informations contenues dans le présent document peuvent constituer des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective telle que « sera », « attendu », ou des variations de ces mots et expressions, ou des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « se produiront ». Les énoncés prospectifs y compris, sans s'y limiter, les objectifs, les buts ou les plans futurs de la Société, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, l'estimation des ressources minérales, les estimations de coûts, les délais dans le processus d'autorisations gouvernementales, les attentes de la direction de la Société concernant le date de début de la négociation de ses actions sur le TSXV et la radiation de la cote du CSE, sont basés sur les estimations de la Société et sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Société soient matériellement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs ou ces informations prospectives. Il n'y a aucune garantie que ces déclarations se révèlent exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ceux anticipés dans ces déclarations. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations et informations prospectives. La Société ne mettra pas à jour les déclarations ou informations prospectives qui sont incorporées par référence dans le présent document, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Le TSXV et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques du TSXV) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse.